



## Sec, chaud ! ... Etonnant, non ?

Le Changement climatique existe donc ?

NEVA

Journal n° 11



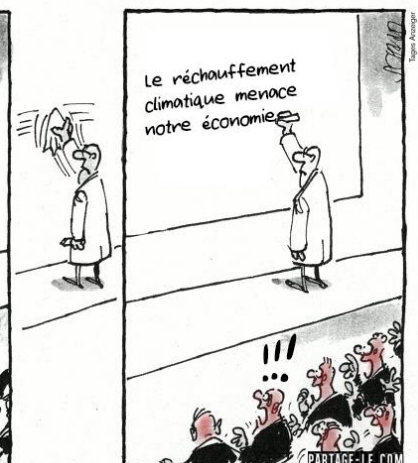
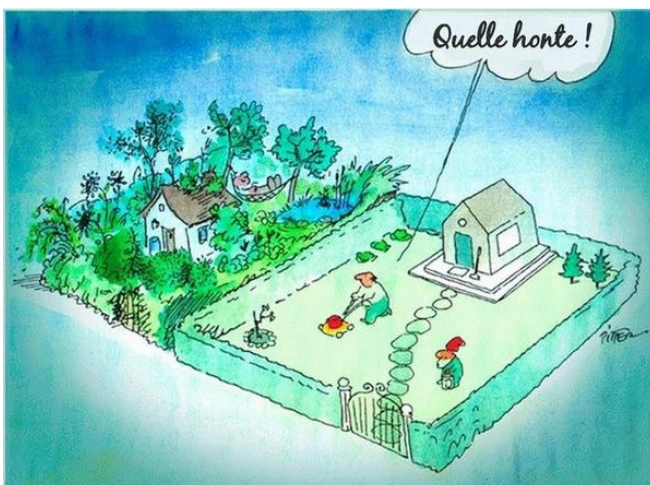
NEVA vous offre ce " rafraichissement "

### Edito

Merci aux administrateurs de m'avoir accordé leur confiance pour la présidence de NEVA. Pas facile d'assumer après René. C'est pourquoi nous avons créé 4 groupes de travail : finances, agri-alim, déchets, communication. Ces groupes fonctionneront en autonomie mais ne prendront aucune décision sans l'aval de la majorité des membres du CA. Nous prévoyons de reprendre les autres activités *d'avant covid*. Bonne fin d'année à tous !

Marcelle Hue

*Merci Marcelle, on a confiance en toi pour prendre le relais, assurer la continuité de nos actions, garder fidèlement nos valeurs. Ma gratitude va aussi à tous nos administrateurs et adhérents pour leur soutien à NEVA. Belle route !* (René)



## Chanteloup 10 juin 2023

Ce samedi matin l'association Neva (Nature environnement Val d'Amboise) renouait avec ses sorties découverte en proposant une visite commentée du site de Chanteloup situé à Amboise.

Vestiges insolites, traces du château, des jardins, sucrerie, ferme...n'ont guère de secrets pour Pierre Guichard, notre guide pour cette balade.

Le **château de Chanteloup** était un château du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fut construit pour le compte de la princesse des Ursins, puis fut considérablement embelli et agrandi par le duc de Choiseul, ministre de Louis XV.

Il est vendu aux enchères en 1802 à Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), chimiste et ministre de l'Intérieur de Bonaparte. Détruit en 1823 par des marchands de biens, il ne reste du domaine de Chanteloup que la pagode de Chanteloup et son parc, monument historique édifié par Louis-Denis Le Camus pour le compte du duc de Choiseul en 1775.



Pierre donne le signal du départ © RF-NEVA

Notre marche nous conduit à une petite porte à l'orée de la forêt, entrant pour longer ensuite le terrain de la Pagode. On découvre les vestiges d'un système de pompage mu par traction animale, et décoré aujourd'hui de lierre envahissant.

Diverses vues rares de la pagode s'offrent aux visiteurs qui découvrent l'étendue impressionnante du domaine. Grotte reconstituée, jeu de bassins, maison du jardinier, arbres d'essences variées et de hauteur vertigineuse, occupent ce vaste parc

Avant de sortir pour rejoindre la grille dorée nous passons sur les anciennes douves ici utilisées en jardins, et plus loin nous en découvrirons le magnifique appareillage longeant la route de St Martin-le-Beau, qui mériterait un débroussaillage pour une mise en valeur de cette entrée de ville.

Entretemps, sucrerie pour un histoire du sucre de betterave, passage à la ferme (écuries, bergerie, granges) et retour pour un pot de l'amitié bien à propos.

## Rapport du HCC ; dernier rapport du GIEC.

"Il est grand temps d'acter l'urgence et d'engager les moyens." Le Haut Conseil pour le climat (HCC) a publié, le 28 juin, [son cinquième rapport annuel](#). Alors que l'année 2022 est "emblématique de l'intensification des effets du changement climatique", les membres de cette instance indépendante soulignent, une fois encore, le besoin de "transformations structurelles" qui "n'avancent pas au rythme attendu".

Le sixième rapport du GIEC (mars 2023), ne fait que justifier davantage de s'atteler à la tâche, il reste 27 ans ! En voici une très brève synthèse parue en mars 2023

- 1- L'homme est « sans équivoque » la cause du changement climatique
- 2- Nous nous dirigeons actuellement vers un monde à +2,7 °C d'ici à la fin du siècle
- 3- Dépasser le moins possible les +1,5°C est vital
- 4- Il faut mener de front les efforts d'atténuation et d'adaptation...
- 5- Les flux financiers restent insuffisants.
- 6- Une approche éco-systémique globale, contre le réchauffement climatique
- 7- La sobriété sera indispensable...
- 8- Des changements structurels majeurs devront être menés dans tous les secteurs
- 9- Les actions nationales et internationales sont en retard sur tous les enjeux. Un défi démocratique !
- 10- Il y a urgence à agir et à inverser la tendance**

## Commission Agri-Alim.

Lors de notre assemblée générale du 18 avril dernier, Daniel André animateur de cette commission, a résumé la démarche initiée et portée NEVA. Depuis que nous disposons en fin d'année dernière d'une salle de réunion à Négron (Convention TdN), nous avons pu animer un « groupe élargi » d'anciens professionnels d'activités liées à l'agriculture. Cette commission, ouverte et neutre, est pour l'instant composée d'une dizaine de personnes. Elle a pour premier objectif, la volonté de constituer : « un groupement professionnel reconnu et légitime », interlocuteur territorial des collectivités locales et des institutions, engagées dans les problématiques agricoles, qu'il convient d'aborder sans tarder vu les effets durables de la crise climatique.

On peut espérer que la CCVA(new-look) saisira cette fois l'opportunité de relancer le PAAT, en sommeil depuis son adoption...

Actualité du **glyphosate** : voir sur le site de NEVA ou sur <https://www.terre-net.fr/Search?q=glyphosate>

## La forêt française pourrait bientôt émettre plus de CO2 qu'elle n'en absorbe

La forêt absorbe et relâche du carbone en permanence. Des flux de carbone sont stockés dans les forêts, notamment par la pousse des arbres et grâce à la photosynthèse, mais du carbone est aussi émis, par la décomposition des bois morts, par exemple, ou quand les espaces forestiers se dégradent. Si les arbres meurent, et qu'ils se décomposent, une grande partie du carbone stocké retourne dans l'atmosphère. Dans certaines conditions climatiques ou dans certaines conditions d'humidité, la matière végétale se dégrade aussi et peut relâcher du carbone dans l'atmosphère sous forme de méthane...

Le rapport CITEPA publié en mars 2022 n'est pas très rassurant. La surface de forêts est en croissance en France : elle a ainsi augmenté de près de 10% depuis 1990. Mais malgré cette croissance des surfaces, la capacité de la forêt à stocker le carbone semble diminuer. Entre 2010 et 2020, la forêt française aurait déjà perdu plus de la moitié de sa capacité à absorber le carbone.

Entre 2010 et la période actuelle la mortalité globale des arbres a augmenté de près de 50% sur la période, avec des pics beaucoup plus hauts dans certaines régions. Pourquoi ? À cause d'une conjonction de facteurs écologiques : mortalité liée au réchauffement climatique, aux incendies, aux sécheresses, mais aussi à la fragilité des jeunes arbres plantés en monoculture (ou presque), et aux maladies et aux parasites (épidémie de scolytes, ...). Et avec les incendies qui se sont multipliés ces derniers mois, y compris en ce début d'année 2023, il est possible que l'on observe encore une hausse de la mortalité des arbres.

La tendance est donc particulièrement inquiétante, car les forêts sont les principales sources de séquestration du carbone en France. Et surtout, les acteurs publics et privés comptent beaucoup sur les forêts pour « compenser » les émissions de CO2 de leurs activités... Ce qui pourrait s'avérer difficile si les forêts, fragilisées par le réchauffement climatique et autres crises écologiques, ne stockent plus de carbone...

## Eau

**La sécheresse** n'est plus un accident climatique : elle **est devenue systémique**.

Une charte de l'eau pour le territoire du Val d'Amboise, c'est un préalable aux plans de gestion à l'étude. Neva proposera sa contribution à la nouvelle équipe CCVA.

## AGO, assemblée générale ordinaire de NEVA de mars 2023 et suites.

Les adhérents ont élu les nouveaux membres du CA (10), Le CA a ensuite désigné

Sa présidente, Marcelle HUE

Le vice-président, Jean-François Hogu

Trésorière, Nicole Delahaie

Secrétaire, Pierre Guichard et secrétaire adjoint, Dominique Douard

Quatre commissions ont été formalisées :

**Finances**, pilotée par Nicole Delahaie ; **Agri-alim.**, pilotée par Daniel André ; **Déchets** pilotée par Dominique Douard ; **Communication**, pilotée par Jean-Luc Bernard

## Sollicitations et participations

- Assemblée Générale Ordinaire Maison de la Loire à Montlouis ; Election du CA et Bureau ; la Co-Présidente représentante légale de l'association est Mme Anaïs BARANGER
- La Fête du Développement Durable aura lieu le **dimanche 15 octobre 2023 de 11h à 18h** à la grange de Négron, Neva y tiendra un stand.
- Conseil de Développement (CODEV) du Pays Loire-Touraine. Le territoire dispose d'une enveloppe d'1 million d'euros pour mettre en œuvre sa stratégie de développement local. NEVA étudiera la possibilité d'aide pour la démarche EIT.

## Commission Déchets DMA et Industriels.

La commission déchet comporte 5 membres, répartis sur 2 pôles :

- **Les déchets ménagers et assimilés (DMA)** lieu de veille attentive avec la *Sepant*, quant aux prochains projets d'installations de traitements de l'Indre et Loire, notre mot d'ordre est : «calibrer les projets d'installations par rapport à une quantité de déchets réduite au minimum».

Nous avons visité le *centre d'enfouissement de Sonzay* et d'autres visites d'installations sont prévues (centres de tri et d'incinération).

- **Les déchets industriels** ; réalisation de diagnostic déchets dans les entreprises pour une cartographie sur le territoire et proposer aux entreprises que leurs déchets deviennent une ressource pour d'autres.

Cette année nous avons eu de petites victoires, par la mise en place de synergies maintenant actives, et de plusieurs synergies potentielles. Le 3 juillet nous avons présenté nos activités à la journée «CAP SUR LA COP» organisée par la région *Centre Val de Loire*, où nous avons suscité l'intérêt des membres de la région. Plusieurs contacts intéressants ont été pris.

Nous avons plusieurs projets en cours ou à venir : étendre notre cartographie des déchets aux territoires industriels sur les Communauté de communes contiguës. Continuer à travailler sur les mousses de packaging en vue de proposer une seconde vie au produit pour réaliser du calage, et/ou leur recyclage. Reprendre contact avec les sociétés *Iconex* et *Arjowiggins* pour la transformation du papier, voire de la glassine en pâte à carton.

Conforter nos contacts avec *Territoire Industrie du Grd Est Touraine* en vue de réaliser une convention de travail sur des projets. Et pour finir, réaliser une étude préliminaire sur la mutualisation du stockage et de la logistique pour livrer des bidons plastiques des sociétés d'Amboise vers la société *Embipack* de Sublaines qui les lave et les remet en circulation, ce qui est un bel exemple d'économie circulaire.

Ces activités nous demandent beaucoup d'investissement en temps de travail, et de déplacements qui pour le moment restent à notre charge. Mais l'intérêt suscité par la région sur notre travail, les réussites et les projets à venir nous donnent du courage pour la suite...

(DD ,JLB, CJ)

## Infos administratives

Messagerie de NEVA : [apneae@gmx.fr](mailto:apneae@gmx.fr) Site internet : <https://neva37.jimdofree.com/> .



*La Loire dans tous ses états ! Amboise 09 juillet 2023 ©rf*